

**ATELIER PREPARATOIRE A LA 19<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES AUX  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU GROUPE DE  
TRAVAIL CLIMAT**

**Hôtel La Falaise, 16-19 septembre 2013**



**Douala, 19 septembre 2013**

***Rapport***

## I. Introduction

1. Sous l'égide de la COMIFAC, en collaboration avec les partenaires au développement, en l'occurrence le FEM/Banque Mondiale à travers le Projet Régional REDD+, la Coopération Technique Allemande (GIZ), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), il s'est tenu du 16 au 19 septembre 2013, à l'hôtel La Falaise de Bonanjo à Douala (Cameroun), l'atelier sous régional de renforcement des capacités du Groupe de travail Climat et de préparation de la 19<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique qui se tiendra du 11 au 22 novembre 2013 à Varsovie en Pologne .
2. Le principal objectif de l'atelier consistait à une meilleure maîtrise des enjeux qui font l'objet de négociation en cours sous la CCNUCC en vue d'une meilleure préparation de la 19<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Il s'est agi plus spécifiquement de :
  - accroître les capacités des négociateurs sur les principaux enjeux de négociation à la COP 19 de Varsovie;
  - analyser les implications des avancées de Doha (décembre 2012) et de Bonn (avril et juin 2013) ;
  - adopter une position commune sur les points inscrits à l'ordre du jour de prochaines échéances et ;
  - établir une feuille de route pour les échéances futures.
3. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux temps forts à savoir : l'allocution du représentant des partenaires, prononcée par Monsieur Rémy JIAGO de l'UICN qui a réaffirmé l'engagement des partenaires auprès de la COMIFAC à soutenir le groupe de travail climat. Le discours d'ouverture par Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché. Dans son allocution, M. TADOUM, a souligné la multiplicité des enjeux d'intérêt ces dernières années pour les pays de l'espace COMIFAC. En effet, a-t-il poursuivi les enjeux forestiers ne sont plus seulement négociés sous la REDD+, mais aussi sous :
  - le Protocole de Kyoto (avec la question de l'inclusion de tout le secteur UTCATF dans le MDP) ;
  - L'agriculture ;
  - Les NAMAs qui pourraient comprendre des mesures forestières ; et
  - Les démarches diverses comprenant le nouveau mécanisme de marché et l'approche non fondée sur le marché.
4. La session introductive a débuté par une présentation des délégués et la mise en place du présidium de la réunion, composé comme suit :

- Président : Monsieur Joseph Armathé AMOUGOU, Cameroun ;
- Vice-présidente : Madame Adélaïde ITOUA, République du Congo;
- Rapporteur : Messieurs Aimé MBUYI KALOMBO et Patrick BISIMWA, République Démocratique du Congo.

5. Cette session s'est poursuivie par l'amendement et l'adoption de l'ordre du jour de l'atelier. Les travaux ont été facilités par Madame Sandra Freitas, Consultante « Climate Analytics ».

## II. Déroulement des travaux

6. Dans une approche interactive et participative, les travaux ont consisté en des présentations liminaires, échanges et discussions sur différents enjeux de négociation et points à l'ordre du jour des sessions de la COP 19/CMP 9, des organes subsidiaires (SBSTA 39 et SBI 39) et de l'ADP. Des créneaux horaires ont également été consacrés aux travaux en groupes.

### 1<sup>ère</sup> journée

7. Les travaux se sont articulés autour de quatre thèmes notamment : (i) la définition des objectifs de l'atelier et l'identification des attentes des participants ; (ii) la restitution des réunions de Mars et juin 2013 ; (iii) la description des enjeux de la COP19/CMP9 de Varsovie ; et (iv) l'identification des priorités des pays de l'espace COMIFAC pour Varsovie.

8. En ce qui concerne l'identification des attentes des uns et des autres, les principales préoccupations ont porté sur les points ci-après :

- La contribution des experts scientifiques de la sous-région (Groupe d'Experts Climat - GEC), sous l'égide de la CEEAC. Il a été relevé la nécessité de clarifier le mandat et le mode de fonctionnement de ce groupe afin que le Groupe de Travail Climat de la COMIFAC (groupe des négociateurs) puisse bénéficier de l'appui scientifique nécessaire pour soutenir les positions de la sous-région lors des négociations internationales sur le nouveau régime climatique global. Cette clarification devrait également passer par l'identification et la structuration de l'expertise au niveau national. Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été mandaté de se rapprocher du Secrétariat Général de la CEEAC à cette fin.

9. Concernant la restitution des réunions de Mars et juin 2013, la Facilitatrice a dressé un état des lieux des avancées et des principaux points en suspens dans les discussions des organes de la convention au cours des deux sessions du premier semestre 2013. Ces sessions ont porté sur les travaux du groupe de travail spécial sur la Plateforme de Durban (ADP) et des 38<sup>èmes</sup> sessions du SBI et du SBSTA. À cela s'ajoute les réunions des

autres corps constitués tels que le Comité d'Adaptation, le Comité Permanent sur les Finances, le Comité Exécutif sur la Technologie et le Fonds Vert Climat.

10. Des échanges et clarifications ont également eu lieu sur le point de blocage de la session du SBI 38 de juin dernier, notamment de l'introduction à l'ordre du jour de cette session, par la Biélorussie, l'Ukraine et la Fédération de la Russie, du point portant sur les procédures et modalités de prise de décision à la COP .
11. Abordant le point sur les enjeux de la Cop 19/CMP 9 de Varsovie, les délégués ont souligné la nécessité d'un effort de lobbying du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour un engagement de haut niveau politique à travers l'endossement des positions adoptées par les experts notamment sur les questions de l'ADP (Accord 2015). Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été invité à explorer les voies et moyens en vue de l'implication des ministères des affaires étrangères des Etats de la CEEAC dans le processus de négociation.
12. Les travaux se sont poursuivis en deux groupes de travail. Le premier groupe a examiné les points inscrits à l'ordre du jour provisoire des organes suprêmes de la Convention et du Protocole c'est-à-dire la COP/CMP. Le second groupe a planché sur l'ordre du jour provisoire des organes subsidiaires en vue d'identifier les priorités pour l'espace COMIFAC. Ces priorités ont été classées en trois catégories : (i) enjeux qui concernent et touchent directement les intérêts des pays de l'espace COMIFAC ; (ii) sujets d'intérêts pour la sous-région mais susceptibles d'être portés par d'autres Parties ; (iii) sujets sans enjeux majeurs pour la sous-région. (Cf annexe 1)
13. Les préoccupations soulevées à l'issue de cet exercice portent essentiellement sur :
  - l'amélioration de la visibilité sur les différents mécanismes de financement ;
  - la clarification sur la problématique de pertes et dommages dans l'espace COMIFAC ;
  - la clarification sur les enjeux de la Revue 2013-2015, etc.

## 2<sup>ème</sup> journée

14. Deux temps forts ont marqué la deuxième journée à savoir, les travaux en groupe et les exposés en séance plénière. Quatre(4) exposés ont été présentés portant notamment sur :
  - ✓ les 2 axes de travail de l'ADP (Workstream 1 et Workstream 2) ;
  - ✓ l'agriculture et,
  - ✓ les NAMAs.
15. En ce qui concerne, l'ADP, les principaux enjeux ont porté sur :
  - l'avenir du Protocole de Kyoto ;

- la forme juridique incertaine du futur accord climatique mondial (protocole, autre instrument juridique ou texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique) ;
- l'application des principes fondamentaux de la Convention tels que la responsabilité commune mais différenciée (CBDR), etc ;
- la prise en compte des priorités de développement des pays en développement;
- la prise en compte de tous les éléments du paragraphe 5 de la décision de Durban dans l'architecture du nouvel accord du régime climatique global;
- les financements nouveaux et additionnels à l'aide publique au développement;
- la place de la science et de l'équité;
- la valorisation des contributions apportées à la stabilisation du climat par les pays en développement ;
- la garantie de l'intégrité environnementale, la durabilité et la transparence et la confiance mutuelle (Comparabilité, Responsabilisation de l'action des parties, Meilleure compréhension des MRV actions et soutien)

16. Les participants ont longuement échangé et discuté sur l'inscription et l'examen de la question de l'Agriculture dans les négociations. La préoccupation étant de soutenir la prise en compte de la question de l'agriculture comme une priorité pour l'adaptation.

17. Les discussions se sont poursuivies sur les avancées et difficultés (questions en suspens) sur le point de « Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement », notamment :

- La mise en place de l'équipe d'experts pour la consultation et l'analyse internationale (ICA) ;
- L'élaboration des Directives générales pour le MRV des MAAN domestiques ;
- L'établissement d'un Registre des NAMAs (version finale) portant sur la "mise en correspondance du soutien disponible et des actions recherchant le financement » (non encore fonctionnel) ;
- Les questions non résolues comprennent:
  - La diversité des MAAN: types, modalités, MRV international ;
  - La clarté sur le soutien financier à disposition pour l'élaboration et la mise en œuvre des MAANs (portée, canaux et accès).

18. Les discussions de la journée se sont poursuivies dans le cadre des travaux en groupe sur les préoccupations de l'ADP.

### 3<sup>ème</sup> journée

19. La troisième journée a été marquée par trois temps forts :

- i. présentation des résultats du projet « Scénarios des changements climatiques dans le bassin du Congo, appuyé par le Ministère de l'Environnement du

**Gouvernement de l'Allemagne, à travers la GIZ, et la remise aux points focaux nationaux de l'équipement informatique contenant ces résultats de recherche » ;**

- ii. Exposés et échanges sur les approches fondées sur le marché ; les approches non fondées sur le marché ; et le cadre des approches diverses ; et
- iii. Les travaux en groupe visant à approfondir et consolider la position des pays de la COMIFAC sur les modalités de financement.

20. Monsieur Peter SCHAUERTE, expert de la GIZ, a présenté les principaux résultats du rapport relatif à l'étude sur les « Scénarios des changements climatiques dans le bassin du Congo » dont l'objectif principal consistait à mettre à la disposition des décideurs et autres parties prenantes de la sous-région, des scénarios plausibles de changements climatiques pour l'ensemble de la région du Bassin du Congo. En effet, ceci constitue un indispensable outil permettant (i) d'adapter les stratégies de gestion des ressources naturelles (forêts, eau pour l'agriculture et l'énergie) face à la problématique des changements climatiques (éviter de réaliser des investissements hasardeux et de réduire les coûts de l'adaptation, dans l'optique de l'intégration des mesures d'adaptation dans la planification du développement); et (ii) de renforcer la base scientifique dans un contexte des négociations internationales sur le régime climatique de l'après Kyoto.

21. Les résultats des « Scénarios des changements climatiques dans le bassin du Congo » sont consolidés dans quatre rapports interdépendants sur les thématiques suivantes : (i) l'évaluation des signaux des changements climatiques projetés pour la région ; (ii) l'évaluation des impacts potentiels des changements climatiques sur le régime hydrologique de la région ; (iii) l'évaluation des impacts des changements climatiques sur la région ; et (iv) l'identification des options d'adaptation aux changements climatiques dans la sous région.

22. A la suite de cette présentation, il ya eu des exposés et échanges sur les approches fondées sur le marché ; les approches non fondées sur le marché ; et le cadre des diverses démarches. Les participants ont analysé ces points au sein des groupes de travail et formulé des éléments de positions qui sont présentés en annexe 2.

#### **4<sup>ème</sup> journée :**

Une série de présentations a été faite par M. Gervais-Ludovic Itsoua-Madzous, Consultant GAF-AG et M. FOBISSIE Kalame, Coordonnateur Régional Forêt et Climat à WWF-CARPO et Madame Sandra Freitas, Consultante « Climate analytics » sur les thèmes suivants :

- i. les enjeux de l'UTCATF/LULUCF dans le cadre de la REDD+
- ii. le scénario de référence

- iii. les phases de la REDD+
- iv. les enjeux et les avancées de la 38<sup>ème</sup> SBSTA sur la REDD+ ;
- v. le financement REDD+ : Idées préliminaires pour financement basé sur les résultats (FBR)
- vi. La finance climatique

23. Après avoir défini l'Utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF), M. Itsoua-Madzous a rappelé qu'il faut s'y intéresser à cause de la forte corrélation qui existe entre les activités humaines sur le milieu et les émissions de gaz à effet de serre. Il a ensuite rappelé que les deux mécanismes qui sont des instruments de promotion du développement durable, visent à aboutir à l'atténuation par la maîtrise de la mise en œuvre des activités humaines sur les terres forestières et de ses stocks de carbone.
24. Pour le scénario de référence, l'intervenant l'a défini comme étant la trajectoire que le pays aurait suivie en l'absence de REDD+ et par rapport auquel les efforts vont être rémunérés. Puis, il a rappelé que l'identification et la quantification des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts étaient nécessaire pour l'élaboration d'un scénario de référence et qu'il fallait s'assurer qu'à la fin, les différentes étapes aboutissent à un scénario de référence crédible.
25. Concernant la REDD+, M. Itsoua-Madzous a rappelé les grandes phases de ce processus à savoir, la préparation, les investissements et le paiement basé sur les résultats. Il a fait remarquer que le défi au cours de la troisième phase consistait en la démonstration de tous les efforts mis en œuvre au cours des phases précédentes en vue de réduire des émissions de gaz à effet de serre crédibilisés par le système MRV.
26. Dr FOBISSIE a quant à lui rappelé les enjeux actuellement en suspens à savoir, les modalités d'un système national de surveillance des forêts et des MRV, les lignes directrices pour l'évaluation technique des niveaux de référence des émissions des forêts et/ou des niveaux de référence des forêts, la lutte contre les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, les bénéfices non carbonés, les approches non basées sur les résultats et a présenté les points d'avancée sur ces enjeux au cours de la conférence de Bonn sur le climat de juin 2013.
27. Concernant les idées préliminaires de paiements basés sur les résultats dans le cadre du financement de la REDD+, Dr Fobissie a expliqué les conditions à remplir pour la mise en place d'une architecture de paiements basés sur les résultats des activités de la REDD+ au titre de la Convention de même que l'orientation actuelle des discussions relatives au fonds vert climat, au rôle des institutions financières et aux avantages non carbonés.
28. Mme Freitas a en ce qui concerne la finance climatique, rappelé les engagements financiers et les leçons apprises des fonds « fast start » et le financement à long

terme (jusqu'en 2020). Elle a ensuite fait le point des discussions en cours sur le fonds d'adaptation qui fait partie de l'agenda du SBI 39/CMP 9, des travaux du comité permanent et du fonds vert pour le climat en cours de mise en place.

29. A l'issue de l'atelier, les participants ont examiné et validé la soumission de vues des pays de la COMIFAC sur l'Accord de 2015 en cours de négociation. Cette soumission de vues sera transmise au Secrétariat de la convention par le Présidente en exercice de la COMIFAC. Aussi, ont-ils formulé deux principales recommandations en direction de la COMIFAC à savoir :

- La nécessité pour les négociateurs du bassin du Congo de renforcer leurs capacités sur la thématique de la finance du climat et ;
- La nécessité de mettre en place une équipe des juristes de la sous région et des fonctionnaires des Affaires Etrangères pour appuyer le GTC de la COMIFAC dans le cadre de la préparation des échéances futures.

Fait à Douala, le 19 septembre 2013

Les participants



## ANNEXES

### **ANNEXE I: Synthèse des travaux de groupes sur la typologie des enjeux pour l'espace COMIFAC**

#### **A. Subsidiary Body for Implementation, thirty-ninth session (SBI 39), Warsaw, 11-16 November 2013**

##### *Provisional agenda*

1. Opening of the session
2. Organizational matters:
  - (a) Adoption of the agenda;
  - (b) Organization of the work of the session;
  - (c) Election of officers other than the Chair;
  - (d) Election of replacement officers.
3. National communications and greenhouse gas inventory data from Parties included in Annex I to the Convention:
  - (a) Sixth national communications from Parties included in Annex I to the Convention;
  - (b) Report on national greenhouse gas inventory data from Parties included in Annex I to the Convention for the period 1990-2011;
  - (c) Annual compilation and accounting report for Annex B Parties under the Kyoto Protocol for 2013.
4. National communications from Parties not included in Annex I to the Convention:
  - (a) Work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention;
  - (b) Information contained in national communications from Parties not included in Annex I to the Convention;
  - (c) Provision of financial and technical support.
5. Nationally appropriate mitigation actions by developing country Parties:
  - (a) Composition, modalities and procedures of the team of technical experts under international consultations and analysis;
  - (b) Work programme to further the understanding of the diversity of nationally appropriate mitigation actions.
6. Coordination of support for the implementation of activities in relation to mitigation actions in the forest sector by developing countries, including institutional arrangements
7. Matters relating to the mechanisms under the Kyoto Protocol:
  - (a) Review of the modalities and procedures of the clean development mechanism;
  - (b) Review of the joint implementation guidelines;
  - (c) Modalities for expediting the continued issuance, transfer and acquisition of joint implementation emission reduction units;
  - (d) Modalities for expediting the establishment of eligibility for Parties included in Annex I to the Convention with commitments for the second commitment period whose eligibility has not yet been established;

(e) Procedures, mechanisms and institutional arrangements for appeals against decisions of the Executive Board of the clean development mechanism;

At the thirty-seventh session of the Subsidiary Body for Implementation (SBI), there was no consensus to include this item on the agenda. It was therefore held in abeyance. On a proposal by the Chair, the SBI decided to include this item on the provisional agenda for its thirty-eighth session.

(f) Report of the administrator of the international transaction log under the Kyoto Protocol.

8. Report of the Adaptation Committee.

9. Matters relating to the least developed countries.

10. National adaptation plans.<sup>2</sup>

11. Approaches to address loss and damage associated with climate change impacts in developing countries that are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change to enhance adaptive capacity.<sup>3</sup>

12. Matters relating to finance:

(a) Adaptation Fund under the Kyoto Protocol;

(b) Other matters.

13. Development and transfer of technologies and implementation of the technology mechanism:

(a) Joint annual report of the Technology Executive Committee and the Climate Technology Centre and Network;

(b) Report on Modalities and procedures of the Climate Technology Centre and Network and its Advisory Board;

(c) Poznan strategic programme on technology transfer.

14. Capacity-building:

(a) Capacity-building under the Convention;

(b) Capacity-building under the Kyoto Protocol.

15. Impact of the implementation of response measures:

(a) Forum and work programme;

(b) Matters relating to Article 3, paragraph 14, of the Kyoto Protocol;

(c) Progress on the implementation of decision 1/CP.10.

16. The 2013-2015 review.

17. Parties included in Annex I to the Convention whose special circumstances are recognized by the Conference of the Parties.

18. Administrative, financial and institutional matters:

(a) Budget performance for the biennium 2012-2013;

(b) Programme budget for the biennium 2014-2015;

(c) Privileges and immunities for individuals serving on constituted bodies established under the Kyoto Protocol.

19. Other matters.

20. Report on the session.

**B. Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice,  
thirty-ninth session (SBSTA 39), Warsaw, 11-16 November 2013  
Provisional agenda**

1. Opening of the session.

2. Organizational matters:

- (a) Adoption of the agenda;
- (b) Organization of the work of the session.

3. Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change.

4. Report of the Adaptation Committee.

5. Methodological guidance for activities relating to reducing emissions from deforestation and forest degradation and the role of conservation, sustainable management of forests and enhancement of forest carbon stocks in developing countries.

6. Coordination of support for the implementation of activities in relation to mitigation actions in the forest sector by developing countries, including institutional arrangements.

7. Development and transfer of technologies and implementation of the Technology Mechanism.

(a) Joint annual report of the Technology Executive Committee and the Climate Technology Centre and Network;

(b) Report on modalities and procedures of the Climate Technology Centre and Network and its Advisory Board;

(c) Third synthesis report on technology needs identified by Parties not included in Annex I to the Convention.

8. Research and systematic observation.

9. Impact of the implementation of response measures:

(a) Forum and work programme;

(b) Matters relating to Article 2, paragraph 3, of the Kyoto Protocol.

10. Issues relating to agriculture.

11. Methodological issues under the Convention:

(a) Work programme on the revision of the guidelines for the review of biennial reports and national communications, including national inventory reviews, for developed country Parties;

(b) General guidelines for domestic measurement, reporting and verification of domestically supported, nationally appropriate mitigation actions by developing country Parties;

(c) Revision of the UNFCCC reporting guidelines on annual inventories for Parties included in Annex I to the Convention;

(d) Greenhouse gas data interface;

(e) Annual report on the technical review of greenhouse gas inventories from Parties included in Annex I to the Convention;

(f) Emissions from fuel used for international aviation and maritime transport.

12. Methodological issues under the Kyoto Protocol:

(a) Implications of the implementation of decisions 2/CMP.7 to 4/CMP.7 and 1/CMP.8 on the previous decisions on methodological issues related to the Kyoto Protocol including those relating to Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol;

(b) Land use, land-use change and forestry under Article 3, paragraphs 3 and 4, of the Kyoto Protocol and under the clean development mechanism;

(c) Implications of the establishment of new hydrochlorofluorocarbon-22 (HCFC-22) facilities seeking to obtain certified emission reductions for the destruction of hydrofluorocarbon-23 (HFC-23);

(d) Annual report on the technical review of greenhouse gas inventories and other information reported by Parties included in Annex I to the Convention that are also Parties to the Kyoto Protocol under Article 7, paragraph 1, of the Kyoto Protocol.

13. Market and non-market mechanisms under the Convention:

(a) Framework for various approaches;

(b) Non-market-based approaches;

(c) New market-based mechanism.

14. The 2013-2015 review.

15. Work programme on clarification of quantified economy-wide emission reduction targets of developed country Parties.

16. Other matters.

17. Report on the session.

Légende:

Enjeux qui concernent et touchent directement les intérêts des pays de l'espace COMIFAC

Sujets d'intérêts pour la sous-région mais susceptibles d'être portés par d'autres Parties

Sujets sans enjeux majeurs pour la sous-région

## **ANNEXES II: Eléments de position des pays de la COMIFAC sur le cadre d'approches variées, l'approche fondée sur le marché et l'approche non fondée sur le marché**

### 1. Cadre d'approches variées

Compte tenu de la complexité du cadre pour les approches variées, les pays de l'espace COMIFAC, sollicitent :

- une clarification sur les modalités, les procédures et les règles qui devront régir ce cadre ;
- une extension du programme de travail relatif à ce cadre ;
- un relèvement du niveau d'ambition de réduction des GES pour les pays annexe 1 ;
- une mise en place d'un système robuste pour la clarification et la vérification des unités ;
- une réglementation et une clarification des interactions entre les marchés.

### 2. Mécanisme fondé sur le marché et non fondé sur le marché

Concernant les approches fondées sur le marché et celles non fondées sur le marché, le groupe opte sur la flexibilité de deux approches.

#### 2.1. Approches fondée sur le marché

Pour les approches fondées sur le marché, le pays de la COMIFAC optent pour :

- l'appropriation de différentes thématiques développées par la population,
- la transparence dans le partage des revenus au cas des rémunérations des retombées,
- la lisibilité et la visibilité sur le mécanisme du marché,
- l'adoption des méthodes crédibles et robustes d'évaluation du carbone (faire attention sur les approches méthodologiques d'évaluation de carbone : niveau de référence des émissions et les équations allométriques),
- la gouvernance et la surveillance du marché.

#### 2.2. Approches non fondées sur le marché

Sur la question des directives méthodologiques pour les approches non fondées sur le marché, les pays de la COMIFAC s'engagent à travailler de façon constructive pour résoudre les questions méthodologiques, notamment celles relatives aux efforts consentis sur la conservation et la gestion durable des forêts, ainsi que les co-bénéfices. Aussi, les pays de l'espace COMIFAC optent pour :

- la gouvernance du cadre global du mécanisme non fondé sur le marché ;
- la transparence dans l'allocation des ressources ;
- l'adoption des méthodes **crédibles** d'évaluation du carbone (faire attention sur les approches méthodologiques d'évaluation de carbone : niveau de référence des émissions et les équations allométriques) ;
- le soutien des actions en cours au niveau sous-régional.

### **ANNEXE III: Eléments de Position des pays de la COMIFAC sur l'agriculture**

Le secteur agricole est caractérisé par la dominance d'une agriculture extensive et tributaire du climat ainsi que par la faible résilience des systèmes et des communautés. Cette situation rend ce secteur extrêmement vulnérable avec pour conséquences l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le secteur agricole constitue l'un des premiers employeurs dans la plus part des pays de l'espace COMIFAC et sa contribution à leurs PIB respectifs reste élevée. De ce fait, il demeure un secteur prioritaire dans leur vision de développement. Toutefois, le caractère extensif de l'agriculture tel qu'actuellement pratiqué, fait d'elle un des moteurs importants de déforestation et de dégradation des forêts.

Face à cette situation, les pays de l'espace COMIFAC réaffirment la nécessité d'accorder une attention particulière au secteur agricole compte tenu de sa vulnérabilité et des enjeux associés.

A cet effet, des investissements en matière de recherche-développement, le renforcement des capacités et les technologies appropriées s'avèrent nécessaires pour promouvoir l'agriculture durable (« smart agriculture », gestion de l'eau, agroforesterie, utilisation rationnelle des terres, etc.) et résiliente au changement climatique, qui apparaît comme une des solutions appropriées pour les pays de l'espace COMIFAC.

### **ANNEXE IV: Eléments de Position des pays de la COMIFAC sur les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (MAANs)**

Après que les discussions aient porté sur les avancées et difficultés (questions en suspens) sur le point de « Mesures d'atténuation appropriées au niveau national » de la part des pays en développement, les préoccupations soulevées ont porté notamment sur :

- L'orientation des actions MAAN permettant une mise œuvre visant la priorisation des co-bénéfices, ayant été pensé comme mesure d'atténuation,
- La Mise en œuvre adapté au besoin et contexte national dans une optique de l'opportunité de développement national (discussion Examen du mécanisme financier)
- La mise en place de l'équipe d'experts pour la consultation et analyse internationale (ICA) ;
- L'élaboration des Directives générales pour le MRV des MAANs domestiques ;
- L'établissement d'un Registre des MAAN (prototype et version finale) portant sur la "mise en correspondance du soutien disponible et des actions recherchant le financement » (non encore fonctionnel) ;
- Les questions non résolues comprennent:
  - La diversité des MAANs: types, modalités, MRV international ;
  - La clarté sur le soutien à disposition pour l'élaboration et le financement des MAANs, portée, canaux et accès

Les pays de la COMIFAC considèrent que la mise en œuvre des MAANs doit accorder une place importante aux co-bénéfices associés aux préoccupations de développement socio-économiques des pays.